



**CNAEMO**  
FORMATION



## *Programme des formations*

**Siège du CNAEMO**  
**10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE**  
**Tel : 09 82 35 41 31 - [contact@cnaemo.com](mailto:contact@cnaemo.com) - [www.cnaemo.com](http://www.cnaemo.com)**



# Un petit peu d'histoire ?

## Le Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert...

Le CNAEMO s'adresse a plus de **4 500 professionnels** qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger, fédère plus de **900 adhérents personnes physiques et 100 associations personnes morales** et participe à la construction et à la transmission de savoirs au travers de ses différentes commissions et activités : **Assises Nationales et Journées d'études régionales, Recherches et Publications et des actions de formations adapté aux professionnels œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance**

S'appuyant sur **des principes et des valeurs humanistes**, le CNAEMO se veut à la fois **une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse** et **une force d'interpellation et de proposition** en **s'alliant avec les autres acteurs, mouvements, associations et ONG** du champ de l'action sociale et de la jeunesse, nationaux et européens...

## Au coeur des Formations, le milieu ouvert sous toutes ses formes...

**Depuis 2009, le CNAEMO propose un programme d'actions de formations** organisées sur site au sein des structures en intra et inter associatif, animées par un panel de formateurs, intervenants et consultants.

**La transmission est un des fondements du CNAEMO.** C'est pour cela que la mission de formation, construit et propose des modules de formation au plus proche des réalités des professionnels du secteur de la Protection de l'Enfance et plus particulièrement dans le Milieu Ouvert...



# Pour vos Formations choisissez le CNAEMO

## NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formations adaptée aux acteurs privés non lucratifs (associations) et aux secteurs sanitaires, social et médico-social, qui s'appuie sur :

**Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs**

**Une double approche : technique et politique**

**Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes**

**Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (universitaires du champ du travail social, intervenants professionnels, directeur de structures associatives, professionnels du champ du Milieu Ouvert..) permettant :**

- Aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements,
- De faciliter l'accès à la formation par une offre proposée partout en France.

Nous mettons aussi en place, depuis décembre 2023, des formations en "Webinaire", pour permettre aux stagiaires et aux structures de limiter les contraintes de déplacement tout en abordant un contenu formatif.

## UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Aujourd'hui, le CNAEMO est certifié Qualiopi, pour accompagner les structures et services de manière encore plus qualitative et ciblée.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante:

**Actions de Formation**

# Formation Intra-Pédagogique

## Méthodes Pédagogiques :

L'ingénierie pédagogique est réalisée en fonction des attentes des formés, des structures, des effets et des compétences attendus que nos intervenants ont clairement identifiés en amont de l'action formative. **Un fil rouge qui anime les formateurs du Cnaemo : " On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres " Philippe Carré.**

## Modalités d'évaluations :

Les évaluations sont présentes dans toutes les étapes de la formation. De l'analyse des besoins à l'évaluation à chaud et à froid, plusieurs modalités d'évaluation sont mises en œuvre afin d'identifier de nouveaux axes de progression, des indicateurs de réussite, des remontées entre pairs et experts qui vont contribuer à l'émergence de nouveaux axes.

## Modalités et délais d'accès

### Accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Pour tout renseignement quant à l'accessibilité des Personnes en situation de Handicap, quel que soit ce dernier, nous sommes à votre disposition afin de pouvoir prendre en compte vos besoins.

Au début de chaque formation, une clé USB contenant les supports de formation est remise aux stagiaires.

Certaines de nos formations seront ouvertes progressivement en Inter-Pédagogie pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et être ainsi partie prenante de la force du réseau !

**Pour plus d'informations, contactez-nous !**

## EN AMONT

Un questionnaire de recueil des besoins est distribué à la structure et aux bénéficiaires de l'action de formation afin d'adapter les objectifs pédagogiques.



## APRES

Nous utilisons plusieurs modèles d'évaluations :

- évaluation à chaud,
- évaluation sommative et à froid qui contribuent à mesurer le niveau de satisfaction des participants, l'atteinte des objectifs et l'identification des axes d'amélioration.

## PENDANT

L'ingénierie pédagogique est effectuée et régulée par nos formateurs experts.

Chaque action de formation est réfléchi grâce au travail de nos concepteurs qui s'approprient les besoins identifiés par l'intermédiaire des recueils de besoins pour les adapter de manière efficace aux objectifs. L'action formative est enrichie par des contenus pédagogiques mis à disposition des formés constituant des ressources mobilisables ultérieurement.

## Le Projet pour l'Enfant (PPE)

### **Préambule :**

Le Projet Pour l'Enfant (PPE) issu de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance constitue une démarche d'accompagnement de l'enfant et de sa famille. La loi du 14 mars 2016 fait évoluer le PPE et en détermine le contenu. Alors que la loi de 2007 a pour objectif d'améliorer l'association de la famille dans le parcours de l'enfant, la loi de 2016 le recentre sur les besoins de ce dernier.

Le contenu du PPE trace toutes les actions dans un document unique qui articule de manière cohérente les différentes actions menées dans les sphères de l'enfant : familiale, scolaire, sociale de façon à garantir un accompagnement efficient et fournir une réponse aux besoins de l'enfant dans une logique de parcours et donc d'individualisation.

Faute de consensus, beaucoup de PPE ne sont pas mis en œuvre, c'est la raison pour laquelle, il s'avère primordial d'élaborer des réponses et des outils par des actions formatives. En effet, les notions de parcours et d'individualisation font face à de nombreuses problématiques et contradictions telles que les disparités territoriales, l'articulation et la collaboration des différents protagonistes et intervenants qui contribuent à l'écriture de ce document.

**Objectif opérationnels : Préciser le cadre légal et réglementaire applicable au PPE, maîtriser les principes concernant son élaboration et sa mise en œuvre**

**Public concerné et prérequis :** Travailleurs sociaux qui utilisent le PPE

### **Objectifs généraux de la formation :**

- Préciser le cadre légal et réglementaire applicable au PPE, maîtriser les principes concernant son élaboration et sa mise en œuvre
- Comprendre et préciser/clarifier les lois de 2007 et de 2016 : Retour sur la loi du 5 mars 2007
- La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant (PPE)
- Définir les délais et les mesures concernées pour la mise en œuvre du PPE
- Déterminer la responsabilité en cas de non mise en œuvre du PPE
- Comprendre et démontrer l'utilité du PPE : Quels objectifs ? Quels destinataires
- Proposer et soumettre un PPE réalisable sur le terrain

### **Les modalités d'évaluations :**

- En amont, évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation, évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud
- Évaluation à froid entre 6 et 12 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

### **Journée 1 :**

- Définir le projet pour l'enfant :
- Rappeler le contexte d'émergence du PPE
- Accompagner l'enfant tout au long de son parcours et de son développement
- Garantir l'articulation et la cohérence des actions mises en œuvre
- Comprendre et préciser les lois de 2007 et de 2016 : Apports et rappels des lois de 2007 et 2016
- Rappeler l'évolution du cadre juridique et réglementaire : les lois de 2007 et 2016 qui renforcent des items dont les contours demandent à être précisés. Exemple de l'art 21 intégré aux Apports et rappels des lois de 2007 et 2016
- Définir les délais et les mesures concernées pour la mise en œuvre du PPE : Définir les délais et les mesures pour la mise en œuvre du PPE, Les obligations liées au PPE
- Déterminer la responsabilité en cas de non mise en œuvre : Préciser les responsables du PPE, Les risques liés à l'absence de mise en œuvre du PPE
- Comprendre et démontrer l'utilité du PPE : Quels objectifs ? Quels destinataires



### Le Projet pour l'Enfant (PPE)

#### **Journée 2 : Produire et Proposer un PPE actualisé et réalisable sur le terrain : Utilisation de l'apprentissage par problèmes ou PBL Problem Based Learning**

Les participants pour cette seconde journée viennent et apportent des PPE. L'objectif de cette seconde journée vise l'appropriation des différents PPE afin d'en dégager une problématique commune. Le PBL est une pédagogie active issue du monde Anglo saxon. Les avantages sont nombreux dans l'utilisation de cette modalité. Les relations didactiques et pédagogiques du PBL favorisent les interactions entre pairs et experts : chaque personne du groupe participe activement en s'appuyant sur ses connaissances et contribue à celles du groupe dans le but de produire et de se confronter à des problématiques réelles. Le groupe n'est pas qu'un espace dans lequel les formés et les formateurs se rencontrent il est un outil d'apprentissage.

- Proposer et soumettre un PPE réalisable sur le terrain
- Reprendre les items du PPE Mobilisation de la journée 1
- Expliquer l'utilité et les différents rôles dans le PBL :
- Critiquer et faire évoluer les PPE : Critiquer et faire évoluer les PPE en place dans le ou les services

#### **Contenu jour 1 :**

Le PPE est recentré sur le droit de l'enfant en 2016, il doit garantir une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant et assurer ainsi une individualisation du parcours de celui-ci.

2007 : intérêt de l'enfant : primauté de l'administratif sur le judiciaire, le PPE est vécu comme une lourdeur administrative

2016 : besoins de l'enfant : on parle de sécurisation et d'objectifs qui garantissent le développement de l'enfant. Apparition du tiers de confiance. La signature des représentants légaux n'est plus obligatoire.

**Définir les délais et les mesures concernées pour la mise en œuvre du PPE :** Définir les délais et les mesures pour la mise en œuvre du PPE, Les obligations liées au PPE : dans les 3 mois qui suivent le démarrage d'une mesure (administrative ou judiciaire) qui en fixe les objectifs ainsi que la nature des interventions.

Les mesures liées au PPE : mesures administratives et mesures judiciaires

**Déterminer la responsabilité en cas de non mise en œuvre :** Préciser les responsables du PPE, Les risques liés à l'absence de mise en œuvre du PPE

Définir les délais et les mesures concernées pour la mise en œuvre du PPE : Les obligations liées au PPE : dans les 3 mois qui suivent le démarrage d'une mesure (administrative ou judiciaire) qui en fixe les objectifs ainsi que la nature des interventions.

Les mesures liées au PPE : mesures administratives et mesures judiciaires

**Déterminer la responsabilité en cas de non mise en œuvre :**

Préciser les responsables du PPE

Les risques liés à l'absence de mise en œuvre du PPE

Lecture d'une décision du Défenseur des droits

## Le Projet pour l'Enfant (PPE)

### Comprendre et démontrer l'utilité du PPE : Quels objectifs ? Quels destinataires

Lister les destinataires du PPE

Les objectifs sont-ils les mêmes pour tous les destinataires ?

#### Contenu jour 2 :

- Proposer et soumettre un PPE réalisable sur le terrain
- Reprendre les items du PPE mobilisés lors de la journée 1
- Expliquer l'utilité et les différents rôles dans le PBL :
- Critiquer et faire évoluer les PPE :
- Réaliser un ou plusieurs plans d'action
- Développer une posture réflexive

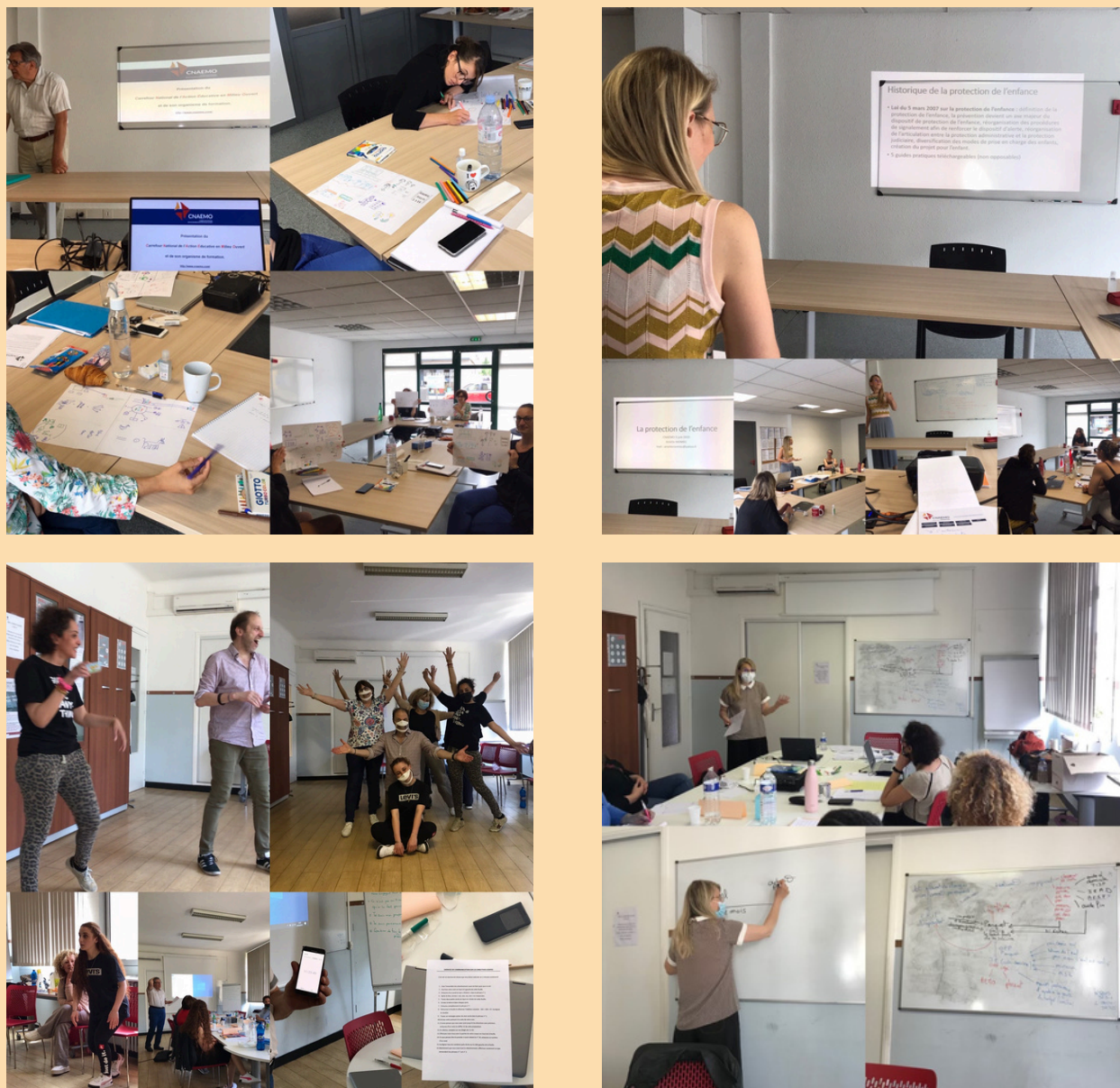
L'utilisation des différents PPE lors de cette seconde journée permettra de comparer et de discriminer les différentes approches et prises de positions dans sa mise en œuvre, selon les buts et priorités qui lui sont affectés. Pour exemple, le PPE vise parfois une démarche évaluative des compétences parentales, des besoins de l'enfant, une cohérence dans l'accompagnement ....

#### Exemples de quelques items qui pourront être travaillés :

La place et les rôles des différentes institutions et de l'entourage de l'enfant : famille, proches ..., Les objectifs visés, sous quelle forme ou quels formats ?

À l'issue des travaux, il sera proposé aux participants de réaliser un ou plusieurs plans d'action constituant une mise en place de solutions et de pistes d'améliorations en vue de l'élaboration d'un PPE comme outil efficient.





La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante:  
**Actions de Formation**

**CONTACTEZ-NOUS POUR VOS PROJETS DE FORMATIONS**  
**formation@cnaemo.com**  
**ou au 06 62 29 96 87**